



Détachement et mutation inter filiales

Par **Alex22**, le **02/03/2010** à **12:49**

Bonjour

Je travaille dans une société de services présente dans plusieurs secteurs.

Actuellement embauché dans la filiale telecom, on me propose une mission chez un client dans un autre secteur car il n'y a pas de mission dans mon secteur telecom.

Dans le cadre de cette mission, je serai "prêté" pour une période donnée (environ 6 mois) à une autre filiale (qui a une raison juridique différente de la filiale à laquelle je suis rattaché). Ayant déjà vécu cette situation de "prêt" de septembre à janvier (à l'époque justifiée par la direction comme un moyen d'amortir la mauvaise passe de l'entreprise), j'ai signalé à ma direction mon souhait d'être transféré vers cette autre filiale, considérant en particulier le fait que j'aurai plus d'opportunités en termes de missions et que je serai mieux intégré avec les équipes avec qui je travaille.

Je trouve cette situation de "prêt" discriminante à plusieurs titres :

- la filiale dans laquelle je souhaite être muté offre plus d'avantages que la mienne et dont je ne profite pas si je reste rattaché à ma filiale actuelle (entre autres : participation / intéressement sensiblement plus élevés, tickets resto, CE plus avantageux, accès plus facile au prêt à taux zéro ...)
- les évaluations dans le cadre de ces prêts sont faites par des managers appartenant à une autre filiale et ensuite prises en compte par la direction ce qui à mon sens rend le processus d'évaluation plus indirect et donc source d'erreur qu'une évaluation faite par un manager direct et ayant un rapport hiérarchique avec ma direction.

La direction m'oppose aujourd'hui un refus au motif qu'il y aurait une période pour ce genre de mutation ce qui me paraît erroné (d'autres collègues dans la même situation que moi ont été mutés en décembre).

Je souhaite donc faire le forcing mais souhaiterais connaître le risque que j'encours à refuser cette mission.

Merci d'avance